

## **CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

### **Territoire du Pays Vendômois**

#### **ACTION N° 3.4 : SNCF Conception environnementale performante d'un atelier de maintenance à Droué**

Dernière date de mise à jour : 07/06/19

#### **Maître d'ouvrage / pilote du projet**

Organisme : SNCF RESEAU

Nom, prénom, fonction : David SCHAMME, Pilote d'Opérations

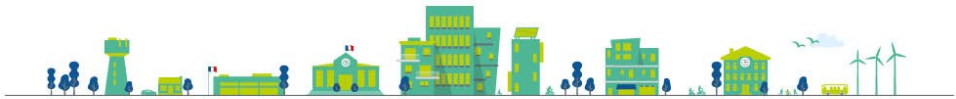
#### **L'action en un mot**

L'action consiste à créer à Droué un atelier de maintenance des engins ferroviaires entretenant la LGV Atlantique, comportant :

- une chaufferie / chaudière à bois déchiquetés pour le chauffage des bâtiments et la production de l'eau chaude sanitaire et industrielle pour l'aire de lavage des engins,
- une étude de faisabilité sur des panneaux photovoltaïques sur le toit-terrasse du bâtiment principal d'environ 1700m<sup>2</sup>,
- une aire de valorisation des déchets produits par l'atelier de maintenance,
- une borne de rechargement de 2 véhicules électriques,
- 1 borne de rechargement d'engins ferroviaires hybrides (thermique / électrique),
- un parking à vélos couvert,
- les bâtiments (autre que le lieu de production nécessitant une bonne luminosité naturelle) seront équipés de bardage bois.

Le lieu de production et le lieu de vie conçus sont selon la réglementation thermique 2012 (étude de faisabilité / comparative RT 2012 en cours permettant de démontrer la pertinence de la chaufferie / chaudière à bois déchiquetés).

L'objectif est de faire du lien entre les actions d'écologie industrielle et d'économie circulaire du CTE et les actions innovantes de Territoires d'Industries.



## Description détaillée

Les engins ferroviaires de l'Infrapôle LGV Atlantique étaient entretenus jusqu'en 2015 à Trappes, et maintenant à Saint Pierre des Corps, sur la branche Aquitaine de la LGV Atlantique, d'accès difficile pour nos engins.

La construction d'un atelier de maintenance est prévue à Droué, à 6km de Courtalain, où se situe la bifurcation des LGV Bretagne et Aquitaine, permettant :

- des économies et des réductions de pollution sur les trajets des engins ferroviaires (à moteur thermique) d'entretien de la LGV Atlantique vers les ateliers de maintenance de Trappes et de Saint Pierre des Corps,
- de mutualiser / partager les équipements de l'atelier de Droué pour la maintenance des locomotives BB 79000, qui sont normalement entretenues au Technicentre de Saint-Pierre des Corps par l'activité Matériel de SNCF Mobilité.

Un terrain communal de 32 000m<sup>2</sup> a été acquis par SNCF Réseau, sur une nouvelle zone d'activité, anciennement un terrain agricole communal.

Le site permettra d'accueillir 8 opérateurs / mainteneurs des engins ferroviaires LGV au démarrage de l'activité de l'atelier, dont certains opérateurs habitent le Territoire.

L'utilisation d'une chaufferie / chaudière à bois déchiquetés est pertinente à Droué car il existe une filière locale de bois déchiquetés dans le Perche et la commune de Droué a une expérience de 10 ans dans ce mode de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

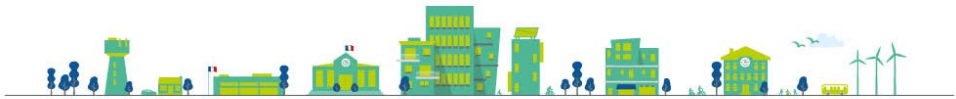
La mairie de Droué est intéressée par l'arrivée d'une nouvelle activité sur sa commune, pouvant permettre l'implantation de nouvelles familles et de pérenniser les infrastructures communales (écoles, ...), les petits commerces de la ville.

## Pourquoi un C2MI LGV dans l'ouest ?

Un réseau Grande Vitesse de l'ouest interconnecté à Courtalain.



Des besoins de maintenance pour des engins spécifiques à la grande vitesse répartis sur tout le grand ouest.



## L'avancement du projet au 19 avril

Vue de la maquette 3D BIM du plan d'ensemble du projet (version de travail)



## Calendrier prévisionnel



Les études avant-projet sont en cours et devraient être finalisées pour fin septembre 2019, permettant un dépôt du permis de construire avant la fin d'année 2019.

Les 1ers travaux de terrassement et de création des plateformes des voies ferrées et des voiries internes sont prévus à partir l'été 2021 ; la mise en service de l'atelier de maintenance est demandée pour au plus tard septembre 2023.

### -concernant la chaufferie / chaudière à bois déchiquetés :

une note d'opportunité est en cours de finalisation par Monsieur Hubert Désiré, Conseiller Chargé de Projet FORÊT - PAYSAGE - BOIS ENERGIE Pôle Territoires-Environnement AGRICULTURES & TERRITOIRES Chambre d'agriculture de Loir et Cher en concertation avec les bureaux d'études en charge du projet.

=> échéance de la note d'opportunité : septembre 2019

### -concernant les panneaux photovoltaïques :

une première rencontre a eu lieu avec EDF, à la suite de cette rencontre, une étude de faisabilité sera produite par EDF dès que SNCF Réseau aura fourni les consommations en énergie de centres similaires.

=> échéance de l'étude de faisabilité : septembre 2019

Le projet étant contraint au respect d'une enveloppe budgétaire de 10 millions d'euros, le financement par SNCF Réseau de ces panneaux photovoltaïques n'est pas assuré et une recherche de financements extérieurs sera engagée notamment auprès d'Energie Vendômoise.

### -concernant l'aire de valorisation des déchets :

Cette aire est destinée à trier les déchets dans des contenants sur bac de rétention permettant le recyclage de ces déchets via des contrats cadre mis en place par SNCF Réseau avec des sociétés spécialisées.

### -concernant la borne de rechargement des véhicules électriques :

1 véhicule de service électrique est envisagé.

Le 2<sup>ème</sup> emplacement sera mis à disposition des opérateurs possédant une voiture électrique.



## Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui ...	... s'engage à quoi ...	... pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
La commune ou l'intercommunalité	devrait s'engager à amener en limite de propriété du terrain acquis par SNCF Réseau les réseaux humides nécessaires au fonctionnement du projet (AEP, EP, EU)	Après avoir reçu une demande de raccordements aux réseaux communaux de la MOA de SNCF Réseau, à l'issue des études avant-projet		
L'ADEME et Région	prendra en charge 45% du coût de la chaufferie / chaudière à bois déchiquetés et des études de conception via le COT du Pays Vendômois	Echéancier restant à déterminer en concertation avec l'ADEME		



## Budget prévisionnel Montant total : 20 000 €

### Description des coûts :

Etude de faisabilité chaudière bois

### Plan de financement prévisionnel :

2019 / 2020 : études de conception «avant-projet » et « projet »

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019	2020
SNCF Réseau	Investissements chaudière bois		10 000,00 €
ADEME/ Région	COT du Pays Vendômois		50% de l'étude ( 20 000 €) 10 000 €
Partenariat Privé Ou Association participative Vendômoise			Contact Energies Vendômois

## Objectifs et évaluation

Etude (sans objet)